

# DOSSIER d'inscription à Verti'cade 2022/2023

## Pièces à fournir :

- **Fiche de renseignement** (individuelle) et fiche de **calcul de l'adhésion** (une par famille)
- **Certificat médical** ou **questionnaire de santé**, suivant les cas (cf détail plus bas)
- **Bulletin n°1** rempli et signé de la notice-assurance (garanties optionnelles FFME), que vous preniez des garanties optionnelles ou non. Remarque : les 6 € pour la responsabilité civile obligatoire sont comprises dans le prix de la licence (l'accepter mais ne pas la payer en supplément)\*
- **Chèque(s)** à l'ordre de Verti'cade (possibilité de fractionner en plusieurs paiements)
- **Pass'sport**, le cas échéant : inscrire le code que vous avez reçu sur la fiche d'inscription

## Rendu des dossiers et début des cours :

**IMPORTANT : aucun adulte ou mineur ne pourra participer aux activités de Verti'cade s'il n'a pas au préalable rendu le dossier d'inscription COMPLET**, y compris pour une séance d'essai pour les mineurs (le dossier et les chèques seront rendus si la personne décide de ne pas s'inscrire).

- Pour les adultes et mineurs préinscrits : **samedi 3 septembre** de 10h à 12h au gymnase

**Au-delà du 3 septembre, les places ne seront plus réservées.**

- Pour les autres :
  - **Samedi 10 septembre** de 15h à 19h à la journée des associations de Cadenet
  - ou **mardi 13 septembre** de 18h00 à 19h00 au gymnase

**Merci de respecter ces dates, les dossiers ne seront pas réceptionnés par les entraîneurs lors des cours.**

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez vous préinscrire en remplissant le tableau suivant :

Lien pour la préinscription :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/14cdSxOmDY7xDK8kfy6pj9v0j4dG7BeswrnTAQBNuezI/edit?usp=sharing>

## Certificat médical :

Différents cas de figure :

1. Je suis adulte ou mineur et **je souhaite pratiquer de l'alpinisme** (plus d'une nuit au-dessus de 2500m d'altitude) : je fournis un certificat médical annuel mentionnant cette pratique
2. Je suis **adulte** et je **ne souhaite pas pratiquer de l'alpinisme** (plus d'une nuit au-dessus de 2500m d'altitude) : **mon certificat médical est valable 3 ans**. Je dois remplir chaque année le « **questionnaire de santé adulte** ».
  - Si toutes les réponses sont négatives, j'en atteste dans ma fiche de renseignement individuelle (onglet « certificat médical ») ;
  - si une ou plusieurs réponses sont positives, je fournis un certificat médical.

3. Je suis **mineur** et je **ne souhaite pas pratiquer de l'alpinisme** (plus d'une nuit au-dessus de 2500m d'altitude) : je remplis annuellement le « **questionnaire de santé jeune** ».
- Si toutes les réponses sont négatives, mon responsable légal en atteste dans ma fiche de renseignement individuelle (onglet « certificat médical) ;
  - Si une ou plusieurs réponses sont positives, je fournis un certificat médical.

### Infos supplémentaires :

- **Pack enfant 10 sorties** : Lorraine propose cette option pour les enfants de 5 à 10 ans. Vous pouvez ne choisir que cette option, ou la choisir en plus d'un cours en salle. Les 10 sorties s'échelonnent dans l'année à raison d'un mercredi matin sur deux environ (une séance peut être reportée si la météo est défavorable). Lorraine peut transporter les jeunes à l'aller, le retour se fait en co-voiturage (à 12h30 ou après le pic-nic, au choix).
- **T-shirt** au logo du club : si vous prenez le T-shirt, il vous sera remis lors de votre inscription (remarque : il est obligatoire lors des compétitions)
- **Pass'sport** : vous pouvez déduire 50 euros de votre adhésion si vous êtes éligible (fournir le code que vous avez reçu informant que vous bénéficiez de cette aide).
- **Réduction famille** : déduisez 15 € pour l'inscription du 2<sup>ème</sup> membre de la famille, 30 € pour l'inscription du 3<sup>ème</sup> membre (idem pour le 4<sup>ème</sup> ou plus)

### Assurance :

L'inscription comprend les garanties couvrant la responsabilité civile (si vous causez un dommage à autrui) et la Défense Pénale et Recours obligatoire, mais ne comprend pas d'assurance personnelle en cas de blessure. C'est pourquoi il est vivement recommandé de vérifier si vous êtes déjà assuré pour la pratique de l'escalade et **dans le doute de prendre au moins l'assurance « base » à 8 €/an.**